

## Appel Recherche-action 2026

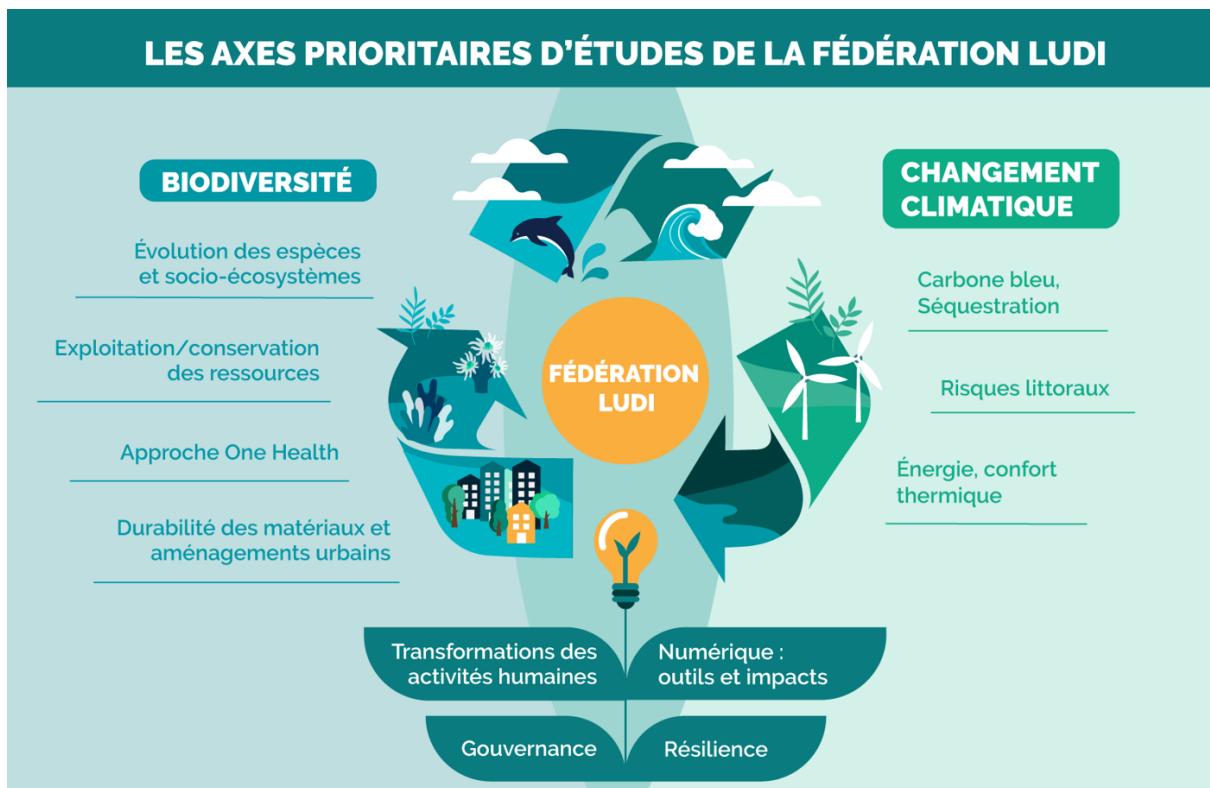
### Fédération LUDI

Date de clôture : **15 février 2026**

Dans le cadre des actions de la fédération LUDI, un 3<sup>ème</sup> appel de recherche-action est lancé sur les axes de la fédération LUDI.

#### 1. Conditions d'éligibilité

Cet appel à projets concerne les actions qui s'inscrivent dans la dynamique de la fédération LUDI (Littoral Urbain Intelligent) et qui contribuent à la construction de son contenu scientifique. Le rattachement à cette dynamique et la contribution du projet devront être explicités dans le formulaire.



L'appel 2026 concerne les **actions interdisciplinaires** portées par, **au moins, deux laboratoires de La Rochelle Université**. Un des deux laboratoires doit être sous tutelle de l'INEE (Institut Ecologie Environnement).

#### 2. Financement

Le montant de l'aide demandée pourra être de **4000€ maximum** par projet.

Les projets devront nécessairement être réalisés au cours de l'année 2026. Il en est de même pour les dépenses associées. La ligne sera installée dans le laboratoire porteur.

Dépenses éligibles : Le financement pourra être utilisé en fonctionnement, y compris en indemnités de stages.

Ne sont pas éligibles :

- Les salaires
- La prise en charge d'un apprenti
- Les frais de publication (APC)
- Les dépenses d'investissement

Le financement demandé pourra porter sur une action à part entière ou pourra venir compléter une action déjà en cours. Il s'agira de financer de nouvelles collaborations ou de nouvelles dynamiques scientifiques.

### **3. Critères d'évaluation**

Les dossiers devront remplir les critères suivants :

- Qualité scientifique de l'action recherche ;
- Caractère interdisciplinaire du projet
- Adéquation moyens / action de recherche ;

### **4. Engagements**

Le bénéficiaire s'engage à :

- Communiquer au plus tôt les informations concernant son action : date de manifestation, événements liés au projet (réunions de lancement, publications) communication dans les médias, à l'adresse [animation-scientifique@univ-lr.fr](mailto:animation-scientifique@univ-lr.fr) ;
- Se rendre disponible, s'il est sollicité, pour présenter son projet, les premiers résultats et les démarches entreprises pour la suite dans le cadre des journées de la fédération LUDI et auprès de la Commission de la recherche ou toute autre instance ;
- Se rendre disponible pour réaliser une courte vidéo de présentation de son projet de recherche
- Afficher le soutien de la fédération LUDI sur les différents supports.
- Réaliser un compte rendu et l'envoyer à [animation-scientifique@univ-lr.fr](mailto:animation-scientifique@univ-lr.fr) une fois l'action réalisée et au plus tard le 20 décembre 2026 ;

### **5. Modalités de dépôt et calendrier**

Le formulaire de candidature ci-joint doit être complété par le porteur. Les dossiers devront ensuite être envoyés au **plus tard le 15 février 2026** à l'adresse [animation-scientifique@univ-lr.fr](mailto:animation-scientifique@univ-lr.fr).

Les dossiers seront analysés et évalués par le bureau de la fédération LUDI. Un retour sera apporté aux porteuses et porteurs fin février 2026 au plus tard.

**Les projets lauréats donneront lieu à des présentations lors du séminaire de la fédération (date à venir).** A cette occasion, les projets devront être présentés si possible par les porteurs concernés, avec la possibilité de se faire représenter.

*Pour tout complément d'information, merci de contacter [animation-scientifique@univ-lr.fr](mailto:animation-scientifique@univ-lr.fr)*